

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11808
19 août 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

1. Le 4 août 1975, le Président du Conseil de sécurité a reçu une communication du Secrétaire général ainsi conçue :

"Je voudrais faire connaître aux membres du Conseil ma pensée sur la coordination des opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient à l'avenir.

A l'heure actuelle, il existe trois opérations de maintien de la paix différentes dans la région du Moyen-Orient, à savoir l'ONUST, la FUNU et la FNUOD, qui s'occupent de problèmes connexes et partagent certains services communs. Il serait, à mon sens, du plus haut intérêt d'établir un mécanisme pour coordonner leurs activités et leur administration. Comme ces trois opérations diffèrent par leur origine, leur mandat et leurs fonctions, il n'est manifestement pas possible de les unifier et elles conserveront leur identité opérationnelle. Toutefois, je pense qu'il serait souhaitable pour tous les intéressés, y compris les parties elles-mêmes, les pays fournissant des contingents et aussi l'Organisation des Nations Unies, que la coordination entre ces trois opérations soit améliorée. Cette amélioration devrait aussi permettre dans une certaine mesure de rationaliser l'organisation administrative et logistique des opérations.

En conséquence, je propose de désigner le général Ensio Siilasvuo, qui est actuellement commandant de la FUNU, coordonnateur en chef des opérations de l'ONUST, de la FUNU et de la FNUOD au Moyen-Orient. J'envisage également, si le Conseil donne son agrément, de désigner le général Bengt Liljestrand, qui est actuellement chef d'état-major de l'ONUST, commandant de la FUNU. Comme le Conseil le sait déjà, le général Hannes Philipp a été nommé commandant de la FNUOD. Pour le moment, compte tenu du caractère quelque peu restreint de ses activités actuelles, je pense que l'ONUST pourrait être administrée comme il convient par l'état-major établi à Jérusalem. Le général Siilasvuo et son petit état-major pourraient utiliser les locaux, les moyens de communications et les installations existant au quartier général de l'ONUST. Le général Siilasvuo continuerait à s'acquitter, selon les besoins, des fonctions qui lui incombent en ce qui concerne le Groupe de travail militaire de la Conférence de la paix de Genève sur le Moyen-Orient et il serait chargé de maintenir la liaison et les contacts avec les parties au sujet des questions importantes d'ordre technique liées aux opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient.

Au cas où le Conseil approuverait les propositions exposées ci-dessus, mon intention serait de les mettre en application dès que possible."

2. Au reçu de cette communication, le Président du Conseil de sécurité en a fait distribuer le texte aux membres du Conseil.
3. Après avoir procédé aux consultations voulues avec les membres du Conseil, il a adressé la réponse suivante au Secrétaire général le 15 août 1975 :

"J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 4 août 1975, concernant la coordination, à l'avenir, les opérations de l'ONUST, de la FUNU et de la FNUOD au Moyen-Orient.

Après consultation avec les membres du Conseil de sécurité, je tiens à vous faire savoir que le Conseil a approuvé la proposition visant à nommer le général Bengt Liljestrand, qui est actuellement chef d'état-major de l'ONUST, commandant de la FUNU.

Compte tenu des observations que vous avez formulées au sujet des avantages que présenterait la mise en place d'un mécanisme de coordination des activités et de l'administration de l'ONUST, de la FUNU et de la FNUOD, le Conseil de sécurité approuve également votre proposition visant à nommer le général Ensio Siilasvuo, qui est actuellement commandant de la FUNU, coordonnateur en chef des opérations de l'ONUST, de la FUNU et de la FNUOD au Moyen-Orient. Le Conseil note qu'en tant que coordonnateur en chef, le général Siilasvuo continuera à s'acquitter, selon les besoins, des fonctions qui lui incombent en ce qui concerne le Groupe de travail militaire de la Conférence de la paix de Genève sur le Moyen-Orient et qu'il sera chargé de maintenir la liaison et les contacts avec les parties au sujet des questions liées aux opérations de l'ONUST, de la FUNU et de la FNUOD au Moyen-Orient. Il note également que les trois opérations susmentionnées au Moyen-Orient conserveront leur identité opérationnelle.

Les délégations de la Chine et de l'Irak ont déclaré que la Chine et l'Irak se dissociaient de la question."

